



Aveyron

DÉLIBÉRATION DU BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 28 septembre 2015 à 14 h 45, le bureau du conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean- Claude Anglars.

Nombre de membres en exercice : 5.

Membres présents : Mesdames Annie Bel, Sylvie Lopez et Monsieur Jean-Claude Anglars.

Membres absents ou excusés : Messieurs Serge Roques et Christophe Saint-Pierre.

Date de convocation : 14 septembre 2015.

2 – AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHÉS DE FOURNITURE DES REPAS

Vu le rapport n° 3.

Considérant qu' il convient de désigner le ou les futur(s) titulaire(s) des marchés de restauration du SDIS et que compte tenu du montant annuel (156 000 € HT), la procédure formalisée s'impose.

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 28 septembre 2015 décidant d'attribuer les marchés comme suit :

Lot	Désignation	Titulaire	Prix unitaire HT				
			Menu normal	Menu réduit	Menu amélioré	Menu pique-nique	Menu spécial fêtes
1	CODIS et EDIS à Rodez	C.R.M. - Rodez	2,95 €	2,40 €	5,25 €	3,10 €	3,40 €
2	C.I.S. Rodez	C.R.M. - Rodez	2,95 €			3,10 €	3,40 €
3	C.I.S. Decazeville	C.R.M. - Rodez	3,15 €			3,10 €	3,40 €
4	C.I.S. Millau	C.R.M. - Rodez	3,15 € été 3,30 € hiver				3,40 €
5	C.I.S. Saint-Affrique	ANSAMBLE	4,52 €	3,89 €		4,52 €	4,52 €
6	C.I.S. VDR	C.R.M. - Rodez	3,15 €			3,30 €	3,40 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le bureau du conseil d'administration prend acte de ces choix et autorise le président à signer les marchés y afférents ainsi que toute pièce en portant exécution.

Fait à Rodez, le 28 SEP. 2015

Le Président,

Jean-Claude Anglars